



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 et L.1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil qui se déroulera dans l'ancienne classe maternelle le

mardi 19 septembre 2023 à 20h00.

pour délibérer sur les points suivants :

SÉANCE PUBLIQUE

1. Modification du Plan général d'alignement du chemin vicinal n°1 , rue Haute-Voie de Marche à Nassogne et création d'une voirie publique.
2. Situation de caisse du directeur financier en date du 31 mars 2023 : prise d'acte
3. Situation de caisse du directeur financier en date du 30 juin 2023 : prise d'acte
4. Achat de parcelles appartenant à la "Famennoise" au lieu-dit "Les Clusères" à Nassogne: Réactualisation de l'estimation
5. Rénovation énergétique de l'église Saint-Martin de Forrières - Approbation des conditions et du mode de passation

HUIS CLOS

6. Désignation d'une assistante aux institutrices maternelles - Ecole de Bande - Ratification
7. Désignation d'une assistante aux institutrices maternelles - Ecole de Forrières - Ratification
8. Désignation d'une assistante aux institutrices maternelles - Ecole de Harsin - Ratification

Nassogne, le lundi 11 septembre 2023.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général

Le Bourgmestre

